

DETENTEUR DES MINUTES DE
L'ETUDE DE BEAUVAL

RECOIT SUR RENDEZ-VOUS
DE PREFERENCE LE MATIN

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Bernard DAUPHIN Notaire, titulaire d'un Office Notarial à DOULLENS, 27, rue des Boucheries, le 11 décembre 2018 il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Paulette Ginette Marie **DEVAUCHELLE**, Retraitée, demeurant à BEAUQUESNE (80600) 20 porte d' Amiens.

Née à BEAUQUESNE (80600), le 9 octobre 1932.

Veuve de Monsieur Gérard Abel Henri **PROUILLE** et non remariée.

Monsieur Daniel Gérard Paul **PROUILLE**, retraité, époux de Madame Claudine Lucienne **LECLERCQ**, demeurant à ROSIERES EN SANTERRE (80170) 1 rue de l'Hirondelle.

Né à BEAUQUESNE (80600), le 27 août 1950.

Monsieur Dany Jean-Michel **PROUILLE**, employé, époux de Madame Marie-Christine Monique Liliane **ROBERT**, demeurant à BEAUQUESNE (80600) 5 rue de Bazèque.

Né à BEAUQUESNE (80600), le 25 août 1955.

Au profit de :

Le **SIAEP DU DOULLENNAIS**, Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable service assainissement du Doullennais dont le siège est à DOULLENS (80600), Rue du Fossé Savignac, identifiée au SIREN sous le numéro 200007615 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AMIENS.

Quotités acquises :

SIAEP DU DOULLENNAIS acquiert la pleine propriété.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A PUCHEVILLERS (SOMME) 80560

Un terrain

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZA	84	LA VALLEE VIGNETTE	00 ha 14 a 11 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

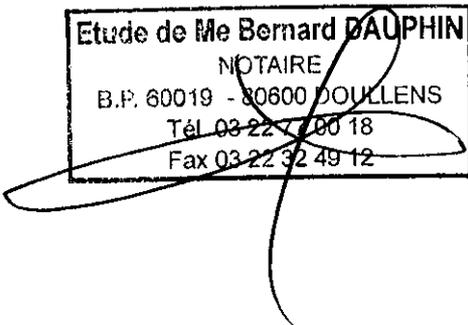
L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

EN FOI DE QUOI la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A DOULLENS (Somme)
LE 11 décembre 2018**

Etude de Me Bernard DAUPHIN
NOTAIRE
B.P. 60019 - 80600 DOULLENS
Tél 03 22 77 00 18
Fax 03 22 32 49 12

A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the notary stamp, extending from the right side of the stamp and looping back towards the left.

DETENTEUR DES MINUTES DE
L'ETUDE DE BEAUVAL

RECOIT SUR RENDEZ-VOUS
DE PREFERENCE LE MATIN

ETUDE FERMEE LE SAMEDI

ATTESTATION

Aux termes d'un acte reçu par l'office notarial de Maître Bernard DAUPHIN Notaire, titulaire d'un Office Notarial à DOULLENS, 27, rue des Boucheries, le 11 décembre 2018 il a été constaté la VENTE,

Par :

Madame Colette Hermine Marthe LAURENT, retraitée, épouse de Monsieur Jacques RENOUEU, demeurant à VINCENNES (94300) 34, Rue Anatole France.
Née à BEAUQUESNE (80600), le 7 juin 1947.

Au profit de :

Le SIAEP DU DOULLENNAIS, Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau potable service assainissement du Doullennais dont le siège est à DOULLENS (80600), Rue du Fossé Savignac, identifiée au SIREN sous le numéro 200007615 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AMIENS.

Quotités acquises :

SIAEP DU DOULLENNAIS acquiert la pleine propriété.

IDENTIFICATION DU BIEN

DESIGNATION

A BEAUQUESNE (SOMME) 80600

Un terrain

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZS	104	LE GRAND MAHUET	00 ha 16 a 50 ca

PROPRIETE JOUISSANCE

L'ACQUEREUR est propriétaire du BIEN à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le BIEN est entièrement libre de location ou occupation et emplacements quelconques.

PAIEMENT DU PRIX

Le VENDEUR, conformément aux dispositions de l'article L 2241-3 du Code général des collectivités territoriales, requiert l'ACQUEREUR de faire effectuer le paiement du prix entre les mains du notaire soussigné, à charge par celui-ci, s'il y a lieu, de procéder sous sa responsabilité à la purge de tous privilèges, hypothèques ou saisies pouvant grever l'immeuble.

DROIT IMMOBILIER
Expertises ou simples estimations
Vente – Achats – Prêts- Baux
Compromis – Promesses de ventes

DROIT DE LA FAMILLE
Conseils – Contrat de mariage
Donations entre époux
Donations-Partage
Successions-Testaments

DROIT DES AFFAIRES
Fonds de commerce-Baux
Sociétés : Etablissement de
tous statuts
Transmission d'entreprise

DROIT RURAL
Baux – Gérance
G.A.E..C. – E.A.R.L. –
G.F.A.
Et autres contrats divers
S.C.E.A.

DROIT FISCAL
Fiscalité
de ces différentes opérations
Calcul des plus-values
Déclaration de revenu

EN FOI DE QUOI, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

FAIT A DOULLENS (Somme)
LE 11 décembre 2018

Etude de M^e Bernard DAUPHIN
NOTAIRE
B.P. 80919 - 80600 DOULLENS
Tél. 03 22 32 49 12
Fax 03 22 32 49 12